



« JARDINS SECRETS »

Le concours national des jardins d'agrément privés

PARTICIPEZ ET FAITES DÉCOUVRIR VOTRE JARDIN !

Candidatures du 3 mars au 5 mai 2025

www.snhf.org > Activités > concours et prix



ou via le lien : www.snhf.org/concours-jardins-secrets



Vous avez aménagé un jardin en partant d'une feuille blanche ou avez réhabilité à votre idée un jardin délaissé, à la campagne ou en ville. A présent, vous êtes heureux de le voir encore plus beau que vous ne l'imaginiez alors que vous aviez douté d'y arriver. Désormais, votre jardin agrmente votre quotidien et vous avez envie de le montrer et de partager votre pratique de jardinier. Le concours « Jardins Secrets » est fait pour vous !

ALORS, CANDIDATEZ AU CONCOURS « JARDINS SECRETS »

« Jardins Secrets », le concours national des jardins d'agrément privés s'adresse à tout propriétaire de jardin privé de quelque dimension qu'il soit.

Organisé par la Société Nationale d'Horticulture de France, il a pour objectif de mettre en valeur le talent des jardiniers et de révéler au public des jardins privés de grande qualité.

Chaque candidat est invité à s'inscrire dans la catégorie qui correspond à son jardin :

- jardin d'une surface d'au plus 500 m²,
- jardin d'une surface d'au moins 500 m² et d'au plus 1500 m²,
- jardin d'une surface d'au moins 1500 m² et d'au plus 5 000 m²
- jardin d'une surface supérieure à 5 000 m².

Pour chaque catégorie, un prix sera décerné. En plus de ces prix, il sera attribué le prix « Lucie et Roland Gombault » à un jardin, quelle que soit sa dimension, pour ses qualités exceptionnelles.

COMMENT PARTICIPER ?

Pour participer au concours, il suffit de télécharger et compléter le dossier de candidature correspondant à sa catégorie sur le site

www.snhf.org > activités > concours et prix

ou directement par le lien : www.snhf.org/concours-jardins-secrets

Vous trouverez également le règlement du concours.

Les dossiers sont à renvoyer avant le 5 mai 2025 par mail ou courrier.

